

Juillet 2012

N°46

1er Semestre 2012



35 ans de Jumelage.....

& le Jubilé de la Reine

Du DEVON à la CORNOUAILLE

COMMUNE
DE
SAINT
VAAST
SUR
SEULLES

BULLETIN
MUNICIPAL



Sommaire

- *Le mot du Maire*
- *Les Elections Présidentielles et législatives*
- *Les réunions de Conseil & de la CDC du Val de Seulles*
- *Le Budget & les Travaux*
- *Les Associations*
- *Album photos*
- *Revue de Presse*

Le site Internet :

www. Saintvaastsurseulles.fr

Contact mail : saintvaastsurseulles@orange.fr

Téléphone/ fax 02.31.80.37.14

Adresse postale : Mairie square de Bridford 14250 St VAAST/ SEULLES

N E W S

COMITE de REDACTION

Responsable de Publication

André MARI E

* * * * *

*Avec l'aimable participation des
responsables d'Associations*

Réalisation et Conception

Mairie de St Vaast

« Notre village grandit

A nous de préserver

Sa qualité de vie »



Madame, Monsieur, Chers amis

Le budget 2012 et le compte administratif 2011 ont été votés à l'unanimité le 27 février 2012. Le compte administratif montre un excédent de 42.962,€06 soit une capacité d'autofinancement nette de 30.000,€; un résultat en hausse qui nous ouvre des possibilités d'investissement.

L'heure du choix a sonné. Ainsi le projet de « halte randonneurs » parrainé par l'Etat et le Conseil Général doit trouver sa place dans notre dispositif d'accueil des touristes, et notamment les cyclistes qui emprunteront la voie partagée (vélo-route) qui part de Port en Bessin / Arromanches les Bains, vers le Mont Saint Michel. Elle se fera en fin d'année et devra être opérationnelle fin mars 2013. Cet investissement est très important pour le développement rural.

La mise en œuvre de la carte communale qui est la feuille de route de notre mandat voit dans ses « phasages », la finalisation de propositions de constructions qui vont rééquilibrer les hameaux : chemin David, les Morins, chemin du Coisel. Dans le même temps de Jeunes couples arrivent.

Notre commune prend toute sa place au sein de l'intercommunalité du VAL de SEULLES que nous souhaitons forte et respectueuse de notre identité, de notre culture, de nos paysages . Nous devons rester maître de notre avenir, mais aussi, par ces temps de crise, du poids de la fiscalité. Je m'y emploie fermement.

Après cette période électorale intense, je ne saurais vous féliciter pour votre civisme, en vous rappelant l'importance de la participation du plus grand nombre aux scrutins qui nous ont été proposés (91,96% des inscrits aux présidentielles) . Cette nécessité républicaine est comprise, je crois, par tous. Vive la démocratie.

Nous bénéficions d'un cadre de vie et d'un environnement exceptionnels que nous souhaitons préserver et promouvoir. Il fait bon vivre à Saint VAAST ! Profitons en et soyons conscients de notre chance, mais sachons aussi accueillir et recevoir pour construire l'avenir.

Bonnes vacances !

Votre Maire

André MARIE

Election Présidentielle du 22Avril 2012

Résultat officiel

Département du	CALVADOS		
Commune de	SAINT VAAST sur SEULLES		
Canton de	TILLY sur SEULLES		
Circonscription	1ère circonscription		
<i>Inscrits prévus</i>	112		
<i>Inscrits,</i>	112		
<i>Abstentions</i>	14	12.50%	
<i>Votants</i>	98	87.50%	
<i>Blancs/Nuls</i>	2	2.04%	
<i>Exprimés</i>	96	97.96%	
	Nicolas SARKOZY	36	37.50%
	François HOLLANDE	28	29.17%
	Marine LE PEN	15	15.63%
	François BAYROU	7	7.29%
	Jean Luc MELENCHON	6	6.25%
	Eva JOLY	2	2.08%
	Philippe POUTOU	1	1.04%
	Nicolas DUPONT-AIGNAN	1	1.04%
	Nathalie ARTHAUD	0	0.00%
	Jacques CHEMINADE	0	0.00%

Election | Présidentielle 2 Tour 06-May-12

Résultat officiel

Département du	CALVADOS		
Commune de	SAINT VAAST sur SEULLES		
Canton de	TILLY sur SEULLES		
Circonscription	1ère circonscription		
<i>Inscrits prévus</i>	112		
<i>Inscrits,</i>	112		
<i>Abstentions</i>	9	8.04%	
<i>Votants</i>	103	91.96%	
<i>Blancs/Nuls</i>	6	5.83%	
<i>Exprimés</i>	97	94.17%	
	Nicolas SARKOZY	56	57.73%
	François HOLLANDE	41	42.27%

Elections législatives du 10 Juin 2012

Résultat officiel

Département du CALVADOS
Commune de SAINT VAAST sur SEULLES
Canton de TILLY sur SEULLES
Circonscription 1ère circonscription

<i>Inscrits prévus</i>	112	
<i>Inscrits,</i>	112	
<i>Abstentions</i>	34	30.36%
<i>Votants</i>	78	69.64%
<i>Blancs/Nuls</i>	0	
<i>Exprimés</i>	78	100%

Joël BRUNEAU	40	51.28%
Philippe DURON	22	28.21%
Sabine de VILLEROCHÉ	8	10.26%
Béatrice DUPONT	4	5.13%
R, L'ORPHELIN	3	3.85%
Philippe LAILLER	1	1.28%
P, CASEVITZ	0	0.00%
M, DECOLLOGNE	0	0%
D, BERGAR	0	0%
M,P HULBERT	0	0%

2ème Tour Elections législatives du 17 juin 2012

Résultat officiel

Département du CALVADOS
Commune de SAINT VAAST sur SEULLES
Canton de TILLY sur SEULLES
Circonscription 1ère circonscription

<i>Inscrits prévus</i>	112	
<i>Inscrits,</i>	112	
<i>Abstentions</i>	34	30.36%
<i>Votants</i>	78	69.64%
<i>Blancs/Nuls</i>	1	1.28%
<i>Exprimés</i>	77	98.72%

Joël BRUNEAU	51	66.23%
Philippe DURON	26	33.77%



INFORMATIONS MUNICIPALES

Les Réunions de Conseils



Il est techniquement, et économiquement impossible de vous reproduire intégralement tous les textes de chaque réunion, (Conseil Municipal et Conseil Communautaire) seules les têtes de chapitre sont mentionnées : il vous est toutefois possible de consulter les comptes rendus de toutes ces réunions en Mairie.

Réunion du 31 janvier 2012-

1. Information droit au logement
2. Adhésion de la commune de Carcagny à la Communauté de Communes
3. Site Internet : redevance hébergement
4. Subvention classe de neige : paiement
5. Regroupement Photocopieuse, Fax et imprimante.
6. Accident de moto lors du dernier VTT
7. Accessibilité des Bâtiments communaux
8. Mise aux normes de la Citerne à Fuel du Gîte le Petit Domaine
9. Constitution de la Commission « HALTE RANDONNEURS »
 Sous la Présidence de Monsieur le Maire
 C.MORELLE - C.MOUCHEL- P.BONTEMPI -
 M.GAUTHIER - P.SIMONNE
10. Autorisation de surcoût devis chauffage salle du Club des Primevères
11. Offre promotionnelle Gîte de France
12. Tarif basse saison au lieu de moyenne saison
13. Dépenses imprévues raccordement électrique.

Réunion du 27 Février 2012

1. Compte Administratif 2011
2. Budget Primitif 2012 (voir en annexe)
3. Autorisation de signature de convention avec ERDF

Réunion du 23 Mars 2012.

Présentation du Budget 2012 au Trésorier Municipal



Réunion du 25 Juin 2012.

Dossier « HALTE RANDONNEURS

- Coût des Travaux : 102.624,42€ ht
122.738.80€ ttc
- Financement :
 - Fonds propres 30.000,00€
 - Subvention de l'état : 20.646,37€
 - Subvention du Conseil Général : 33.041,00€
- Dépôt du permis de construire ; début juillet
- Lancement de l'appel d'offre ; début juillet
- Calendrier prévisionnel
- Souscription des Prêts :
 - Prêt relais sur 6 mois, à définir
 - Prêt TVA 22.500,00€
- Cahier des charges
- Validation du devis équipement mobilier Challenger : 5.749.00€ ht
6.875,80€ ttc
- Validation du devis équipement cuisine M.B.I : 4.388,00€ ht
5.248,05€ ttc

- Décisions modificatives : Budget primitif
 - Investissement : L 2188 + 650€,
L 2138 + 58€
= 708€
 - Fonctionnement : L 61521 - 708€

- Cotisation GROUPAMA assurance du Personnel des Collectivités 624.77€
- Subvention Classe de Neige : Les aides attribuées seront directement versées aux parents.
- Arrêté préfectoral d'extension – Communauté de Communes du Val de Seulles. Commune de CARCAGNY cette extension prend effet au 1^{er} janvier 2013



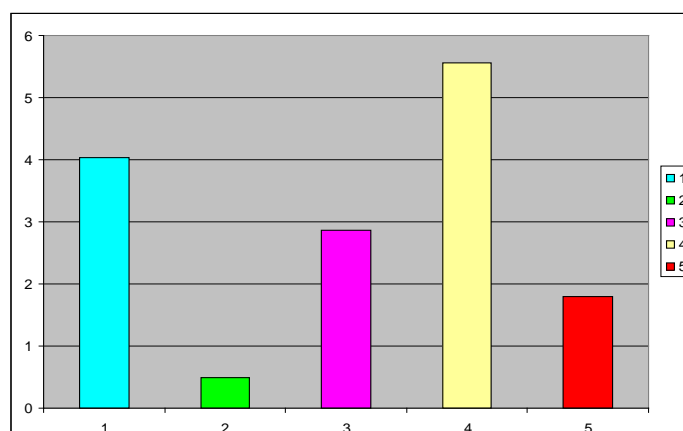
BUDGET 2012

Le Budget 2012 a été adopté à l'unanimité du Conseil le lundi 27 février 2012. Les Bases d'imposition *fixées par les services fiscaux* augmentent légèrement : **+1,8% (5)** générant quelques centimes supplémentaires pour la commune. Ne souhaitant pas alourdir la pression fiscale des ménages le Conseil Municipal a décidé de reconduire des taux d'imposition identiques à ceux 2011 soit :

<i>Taxe d'Habitation</i>	4.04%	
<i>Taxe Foncier Bâti</i>	0.50%	
<i>Taxe Foncier Non Bâti</i>	2.87%	
<i>Contribution Foncière des Entreprises</i>		5.56%

Dans un contexte de crise ce budget a été élaboré avec la volonté de servir au mieux les intérêts des « Vadastines(s). Cela nous amène à une prudence budgétaire, comme nous le faisons depuis maintenant 17 ans. Enfin ce budget a combiné les règles élémentaires en tenant compte des **dépenses possibles** et des **recettes probables**. Nous appliquons tout simplement notre programme et mettons le budget communal à son service.

L'opération « Halte randonneurs » est au programme mais reste à être adoptée définitivement par le Conseil municipal, après l'appel d'offre lancé près des Entreprises. Le budget de cette opération , sera définitivement voté en Septembre.



BUDGET 2012

BUDGET FONCTIONNEMENT

DEPENSES

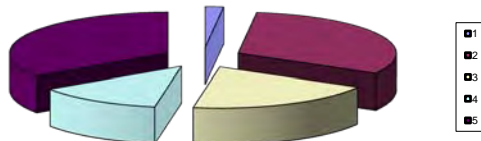
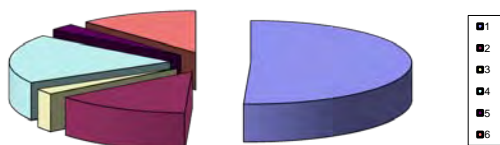
11 Charges à caractère Gal	63204
12 Charges de Personnel	16972
14 Atténuation de produits	2760
65 charges gestion courante	23554
66 Charges Financières	3210
23 Virement Section Invest	14900

124600

RECETTES

13 Atténuation des charges	
70 Produit des services	2336.94
73 Impôts et taxes	39106
74 Dotations et participations	24195
75 Autres produits Gest Cour,	16000
Résultat reporté	42962.06

124600



BUDGET INVESTISSEMENT

DEPENSES

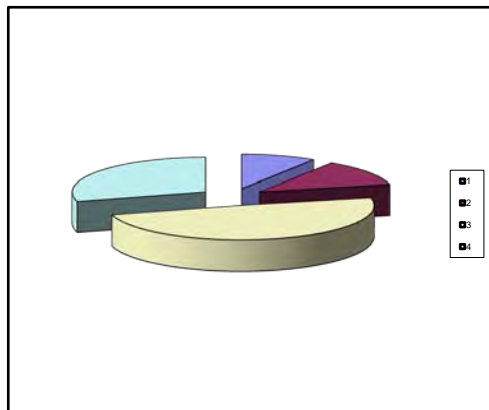
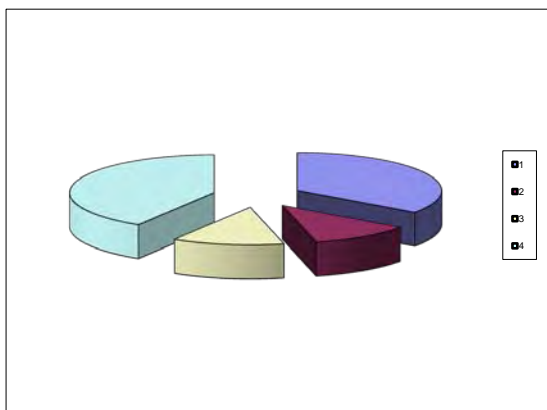
21 Immobilisations corporelles1	17656
23 immobilisations en cours	5744.89
16 emprunts et dettes assimi,	6317
report	20870.11

50588

RECETTES

13 subventions d'investis	4582.08
10 dotations diverses	6274.81
1068 Excédent de Fonction, Cap	24831.11
21 Virement de la section Fon	14900

50588

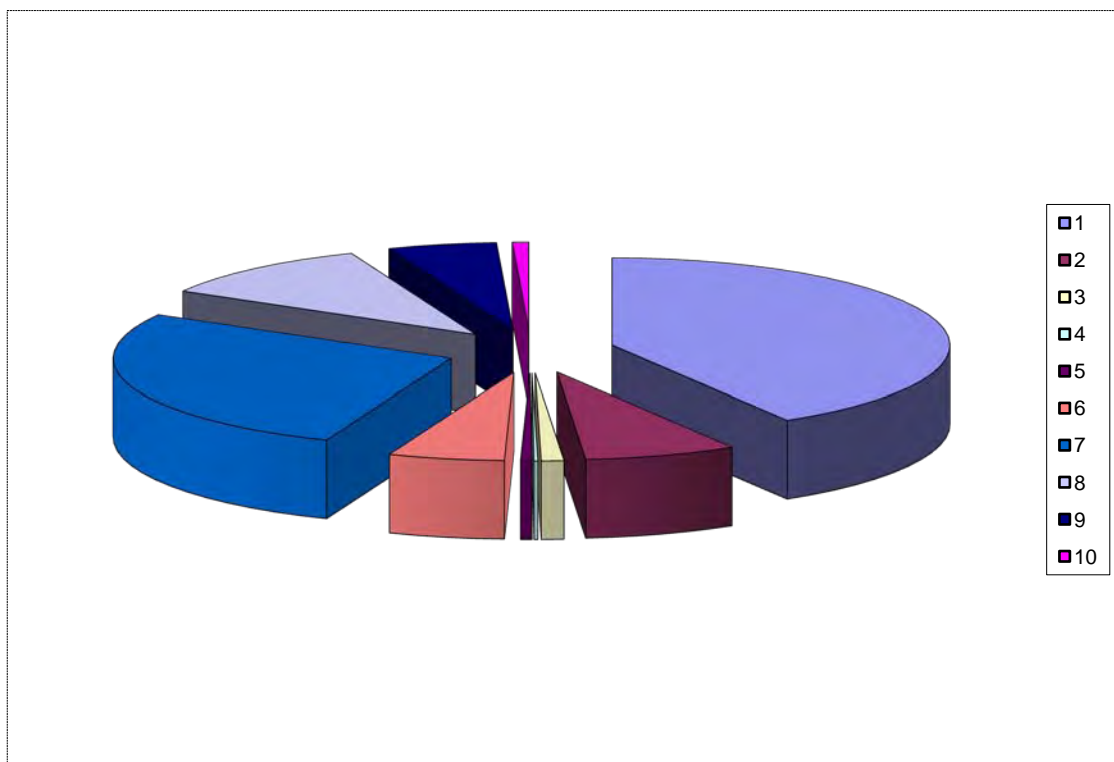


DETAIL des RECETTES de FONCTIONNEMENT CHAPITRE 73/74/75

73	Taxe Foncières et d'habitation	5973	<i>Vos impôts</i>
	Taxe sur les Pylones électriques	24016	
	Taxe additionnelle aux droits de mutation	9117	
74			
	Dotation Forfaitaire	13569	
	Dotation de solidarité rurale	2451	
	Dotation nationale de péréquation	4549	
	Dotation aux élus	2793	
	Etat /Compensations diverses	833	
75			
	Revenus des Gîtes Prévissionnel	16000	

DETAIL des SUBVENTIONS

6554			
	Entretien éclairage SDEC Clavados	3171	
	SIVOS Tilly sur Seules Transport scolaire	559	
	A,D,M,R	82	
	AMICALE des MAIRES et ADJOINTS	14	
	ANCIENS DU CANTON	42	
	ASSOCIATION CULTURELLE	425	
	ASSOCIATION LOISIRS & JUMELAGE	2094	<i>1394/700</i>
	ASSOCIATION La MAGIE de LIRE	821	
	CLUB DES PRIMEVERES	400	
	CLASSE de NEIGE	60	





LES TRAVAUX de L' ANNEE

Les principaux travaux sont réalisés par la **Commune** pour tout ce qui touche les bâtiments communaux, le bourg, la sécurité, l'accessibilité l'entretien du cimetière...et, par la **Communauté de Commune du Val de Seules, pour la Voirie en Général** (Réfection, entretien...), avec le souci de satisfaire, en maîtrisant les coûts d'investissement. C'est pourquoi les projets sont échelonnés dans le temps, selon un calendrier qui peut toutefois évoluer pour tenir compte des urgences ou de l'attribution des subventions de l'Etat, de la Région ou du Département.

PROJETS COMMUNAUX.(Investissement)

1. Déplacement de la citerne à fuel du gîte « le petit Domaine »

Le Mauvais fonctionnement de la chaudière de ce gîte nous a obligé d'entreprendre des travaux en urgence.

Les travaux ont été effectués par l'**Entreprise OUTREQUIN**

Coût

2.560€TTC

2. Accessibilité des bâtiments recevant du public à mobilité réduite. Cimetière – Mairie – Gîte.

L'étude de faisabilité a été rendue , l'**estimation connue : 10.062€TTC**

La demande de subvention attribuée par le Conseil Général : 2.944,08€

Les travaux seront effectués la deuxième semaine d'octobre par les entreprises De FLORIS et COSTIL

3. Raccordement d'un pavillon au réseau électrique

Les travaux ont été effectués par l'entreprise SATO : **coût 5.560€TTC**

4. Achat de Matériel, Lève "autoporteur" hydraulique –Nettoyeur Haute pression :

650€TTC

TRAVAUX REALISES PAR LA CDC

5. Le chemin de Vendes, au hameau d'Etregy va être complètement

Réhabilité en Octobre pour un coût

8.270€HT

- **Les fonds seront pris sur le reliquat de droit tirage triennal.**

6. **Agrandissement du chemin du virage chemin du Coisel au lieu dit le jardin Bougon** – Travaux nécessaires dus à l'implantation des pavillons pour une meilleure sécurité, en accord avec les propriétaires concernés.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU VAL DE SEULLES**

SEANCE DU MARDI 17 JANVIER 2012-

Compétence scolaire

- Validation du pré-programme de la construction du groupe scolaire intercommunal de TILLY sur SEULLES
- Co- financement des études et de la construction du groupe scolaire intercommunal de TILLY sur SEULLES.

Politique Jeunesse

- Point sur les actions en cours
- Recrutement des personnels non permanents
- Partenariat avec l'Association « Bouge de là »

- **Convention** de mise à disposition de la salle polyvalent de Fontenay le Pesnel au profit du Relais d'Assistante Maternelle
- **Renouvellement** d'un Contrat Unique d'Insertion – Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi – secteur non marchand – Service Enfance.
- **Création** d'un Contrat Unique d'Insertion – Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi – secteur non marchand – Service Enfance.
- Service Pré ados/Ados – **Remplacement de M. Jeremy DAUFY**
- **Partenariat** avec l'Association « Bouge de là » -Séjour ski

Divers

- **SPANC** – Choix du prestataire de service pour la réalisation des missions de contrôle des installations d'assainissement non collectif.
- **Mise à disposition** de service entre la communauté de Communes du VAL de SEULLES et les communes membres
- **Remboursement des heures** effectuées par le personnel communal au titre de compétence intercommunale.
- **Mise à disposition du personnel** – Transport scolaire d'AUDRIEU
- **Remboursement des frais** d'utilisation du véhicule intercommunal par la Mairie d'AUDRIEU
- **Renouvellement de la convention de mise à disposition** des locaux et des services de la Communauté de Communes au profit de la Maison des Syndicats.
- **Relais Assistantes Maternelles – Remboursement des frais.**
- **Remboursement des frais** d'électricité du MAS
- **Subvention à la Mutuelle du personnel intercommunal** – Mutame Normandie
- **Renouvellement de l'Adhésion à l'Association Régionale BIOMASSE NORMANDIE**
- **Bilan du Téléthon**
- **Adhésion de la Commune de CARCAGNY à la Communauté de Communes**
- **Extension du périmètre de la CDC du VAL des SEULLES -Adhésion de la Commune de CARCAGNY**



Acquisition du mobilier scolaire de Fontenay le Pesnel – demande de Subvention au titre de la réserve parlementaire.

INFORMATIONS

- Entretien du parking de l'église de Tilly sur Seulles
- Préservation du Pont de JUVIGNY sur SEULLES
- Zone d'activité à FONTENAY le PESNEL
- Transfert de la zone d'activité de LOUCELLES.

SEANCE DU MERCREDI 15 FEVRIER 2012-

- **Compétence Aménagement de l'espace**
- **Elaboration d'une Charte** de développement du territoire
- **Création du Internet de la CDC** – Choix du prestataire de service.
- **Règlement facture avant le vote du Budget primitif** – Ouverture de crédit au compte 2051

Commission Finances

Compte rendu de la commission réunie le 25 janvier 2012-

Progression des impôts et construction du groupe scolaire de TILLY sur SEULLES

- Durée d'amortissement de certains bien spécifiques

Politique Jeunesse :

- **Détermination des droits d'inscription au séjour ski du CLSH Ados** – Pré ados

Compétence environnement – Modification des statuts du Syndicat Mixte de la Seulles et de ses Affluents- Composition du Comité Syndical

Développement Touristique- Approbation du Conseil Communautaire et demande d'aide au Conseil Général du Calvados pour la réalisation d'itinéraires cyclables

INFORMATIONS

- **Annulation du permis de construire** de l'Ecole d'AUDRIEU (décision du Tribunal Administratif)
- **Démission du Président de la CDC d'entre THUE & MUE**
- Pont de JUVIGNY

SEANCE DU MARDI 13 MARS 2012

Aménagement de l'espace – Présentation de la démarche d'élaboration d'une charte de développement du territoire.

Débat d'orientation budgétaire 2012

Monsieur Jean Louis LEBOUTEILLER et Monsieur André MARIE présentent les orientations budgétaires 2012, mais en premier lieu reviennent sur les réalisations 2011.

Compte Administratif et compte de gestion 2011 – Budget Général

Le compte administratif de l'exercice 2011 constate les résultats suivants :

En Investissement :	Excédent de l'exercice :	+168.647,23€
En Fonctionnement :	Excédent de l'exercice :	+259.385,97€

Résultats cumulés :	En Investissement	- 160.052,31€
	En Fonctionnement :	+301.111,42€

Affectation des résultats 2011 :

Les résultats cumulés de la section investissement au 31 décembre 2011 font état d'un besoin de financement **de 160.052,31€**

Les restes à réaliser en investissement sont :

En dépenses de 100.698,46€
En recettes de 369.155,25€

Soit un solde positif de 108.404,48€

Budget Primitif 2012.

Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères : les taux 2012 prennent en compte la diminution de notre participation au SMISMB et sont pour les 2 zones respectivement : 17,61% pour Tilly sur Seulles et 16,96% pour les autres communes

- **Participation aux Syndicats.**
- **Frais de scolarité**
- **Subventions aux Coopératives Scolaires et Associations – Art 6574**

Atténuation de charge

Débat d'Orientation Budgétaire

Augmentation des taux 2012 préconisé 8%

Budget Annexe du SPANC et de la zone d'activités :

SPANC – les premiers contrôles débuteront en fin d'année 2012.



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
Du VAL DE SEULLES suite...**

SEANCE DU MARDI 27 MARS 2012

Séance réservée à l'analyse financière de la CDC présentée par Madame MOGIS, Trésorière Municipale de Tilly sur Seulles en vue de la construction du groupe scolaire de Tilly sur Seulles.

*Simulation du projet- Le projet - le Financement
Evaluation de la situation financière d'ensemble après investissement.*

SEANCE DU MARDI 03 AVRIL 2012

- Compte Administratif 2011 de la zone intercommunale d'activités à Tilly sur Seulles- Budget annexe 2012-
- *Compte administratif et compte de gestion 2011 du budget Annexe SPANC.*
- *Budget Annexe du SPANC du Val de Seulles*
- Compte Administratif et compte de gestion 2011 – Budget général – vote
- *Affectation des résultats*

Budget primitif 2012-

Vote des taux des contributions directes

<i>Taxes</i>	<i>Taux 2012-</i>	<i>Bases 2012-</i>	<i>Produits</i>
TH	15.50%	3.361.000	520.955
TFB	20.05%	2.210.000	443.105
TFNB	31.54%	518.800	163.630
Cotisation Foncière des Entreprises	16.14%	400.100	64.576

Le budget primitif 2012 est adopté à la majorité des voix

SEANCE DU MARDI 15 MAI 2012

Compétence jeunesse.

- **Événementiel de mai 2012-**
- **Création d'un Contrat Unique d'Insertion – Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi – Secteur non marchand – Service enfance**
- **Organisation des CLSH été 2012 : Restauration externalisée et choix du prestataire**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
Du **VAL DE SEULLES** suite

- Soirée Ados des vendredis
- Création d'une régie de recettes Enfance Jeunesse

DIVERS

Opposition à la suppression des postes d'enseignants spécialisés au sein des RASED de Tilly sur Seulles

- Détermination des redevances des contrôles S.P.A.N.C

Contrôle de conception et d'implantation

Contrôle de conception et d'implantation	49€
Contrôle de conception avec visite sur le terrain et sondages	85€
Contrôle de réalisation	81€

Contrôle de diagnostic

Contrôle de Fonctionnement	65€
Avis sur Certificat d'Urbanisme	49€
Contrôle en cas de cession	61€

- Convention portant sur le contrôle de l'assainissement non collectif dans le cas de rejet au fossé (ou canalisation) de route départementale.
- **SMSA** : Répartition des sièges des délégués titulaires et délégués suppléants
Membres titulaires : J.L LEBOUTEILLER, P.MESLIER .M.C LAURENCE ,
C.MORELLE
Membres suppléant : J.P CHEVALIER, R. PETRICH, G. JEGOU du LAZ ,
O.QUESNOT
- Admission en non valeur de dettes de cantine et de garderie périscolaires et des dettes d'accueil au Centre de Loisirs Enfance
- Aménagement d'un itinéraire cyclable – Choix des entreprises
- Création d'une zone éolienne sur la Communauté de Communes
- L'Etape/Balise – Renouvellement de la convention de sensibilisation à la création d'entreprise.
- Prestation d'élagage et de débroussaillage 2012
- Finances – demande de financement CAM – Renouvellement de la ligne de Trésorerie
- Travaux sur le réseau pluvial à DUCY SAINTE MARGUERITE
- SPANC – Extension du périmètre d'intervention du prestataire de service sur la Commune de CARCAGNY



LA HALTE RANDONNEURS

OBJECTIFS DU PROJET définis par la commission *Tourisme du Conseil général*

Suite de la page 11 du précédent bulletin

« Le site doit par conséquent être aménagé de manière à comporter tous les éléments inhérents à une halte de randonneurs tout en étant accessible à la population locale.

L'endroit réservé se situe à proximité du gîte de groupe, dans un cadre verdoyant préservé, paisible. La cohabitation des touristes et des randonneurs ne doit pas, à priori, créer d'incompatibilité ni de nuisance particulière.

Des aménagements seront réalisés de manière à assurer l'accueil des randonneurs : WC, mobilier de pique-nique, barbecue, attache pour vélo, enclos et barre d'attache pour les chevaux etc..

L'objectif visé est d'obtenir « *le label national accueil vélo* » pour les hébergements

Cet aménagement s'inscrit ainsi dans la démarche du développement touristique du Département et de la Région, à laquelle nous souscrivons. A cet égard une information touristique sur le territoire (localisation, sites à visiter, circuits à proximité) sera réalisée via panneau d'information et sur le site Internet « *www.Saintvaastsurseulles.fr* » en lien avec le Comité Départemental du Tourisme les villages voisins, les offices locaux du Tourisme : (Tilly sur Seulles, Villers Bocage, Bayeux).

L'étude de l'avant projet a été confiée à « ESPACE CONSTRUCTION » cabinet de maîtrise d'œuvre à CAEN sur la base de HALTES déjà existantes dans la région mais aussi en France.

Nous souhaitons que ce bâtiment construit en matériaux nobles : bois, ardoises, s'intègre parfaitement dans l'environnement. Nous le voulons, sobre, agréable accessible aux handicapés. »



CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

(notice explicative)

Motifs de l'intervention :

Construction d'une « HALTE RANDONNEURS » Projet qui relève du plan touristique départemental du CALVADOS et qui s'intègre dans le cadre du schéma Départemental Vélo. Lequel s'inscrit dans le schéma Régional des vélos routes et voies vertes.

Cette « HALTE RANDONNEURS » se situe sur l'axe des plages du Débarquement au Mont St MICHEL.(Vélo route)

St VAAST sur SEULLES se situant au carrefour de nombreuses randonnées pédestres, VTT (Plaine de Caen, Bessin, Bocage) et dans un proche avenir, équestres. Ce bâtiment viendra en complément des deux gîtes labellisés 3 épis gîtes de France (*15 lits pour le gîte de groupe = 8 couchages pour le gîte familial*) déjà ouverts, et permettra l'accueil inopiné des randonneurs.

Descriptif de l'Investissement :

Soucieux d'accueillir au mieux les pratiquants de randonnées, cette halte sera à la disposition des individuels comme des groupes (jusqu'à 100 personnes) Les groupes de moins de 25 personnes seront accueillis sans accès à la cuisine (sauf sur demande) mais accès gratuit aux sanitaires de 09h à 18h . Possibilité de location à la journée pour les groupes de plus de 25 personnes ceux-ci bénéficieront de toute la structure sur Réservation avec un prix de journée fixé à 115€- cf. : page tarifs

Ce bâtiment comprendra une partie fermée : avec **une cuisine équipée : d'un évier, d'une cuisinière électrique, d'un frigidaire ,des sanitaires : 2 WC (dont un réservé aux handicapés)– 2- Lavabos**. Ces locaux seront facilement accessibles **y compris aux handicapés** . Fermeture par code digital. Possibilité de location à la journée pour les groupes(voir conditions en annexe). Local fermé pour abriter les vélos, et le matériel équestre : selles, harnais.

Une partie ouverte

Sous le couvert : mobilier de pique-nique (6 tables et bancs) accessibles aux handicapés

A l'extérieur : un barbecue collectif– attache pour vélos _ bancs de détente

enclos fermé pour les chevaux –

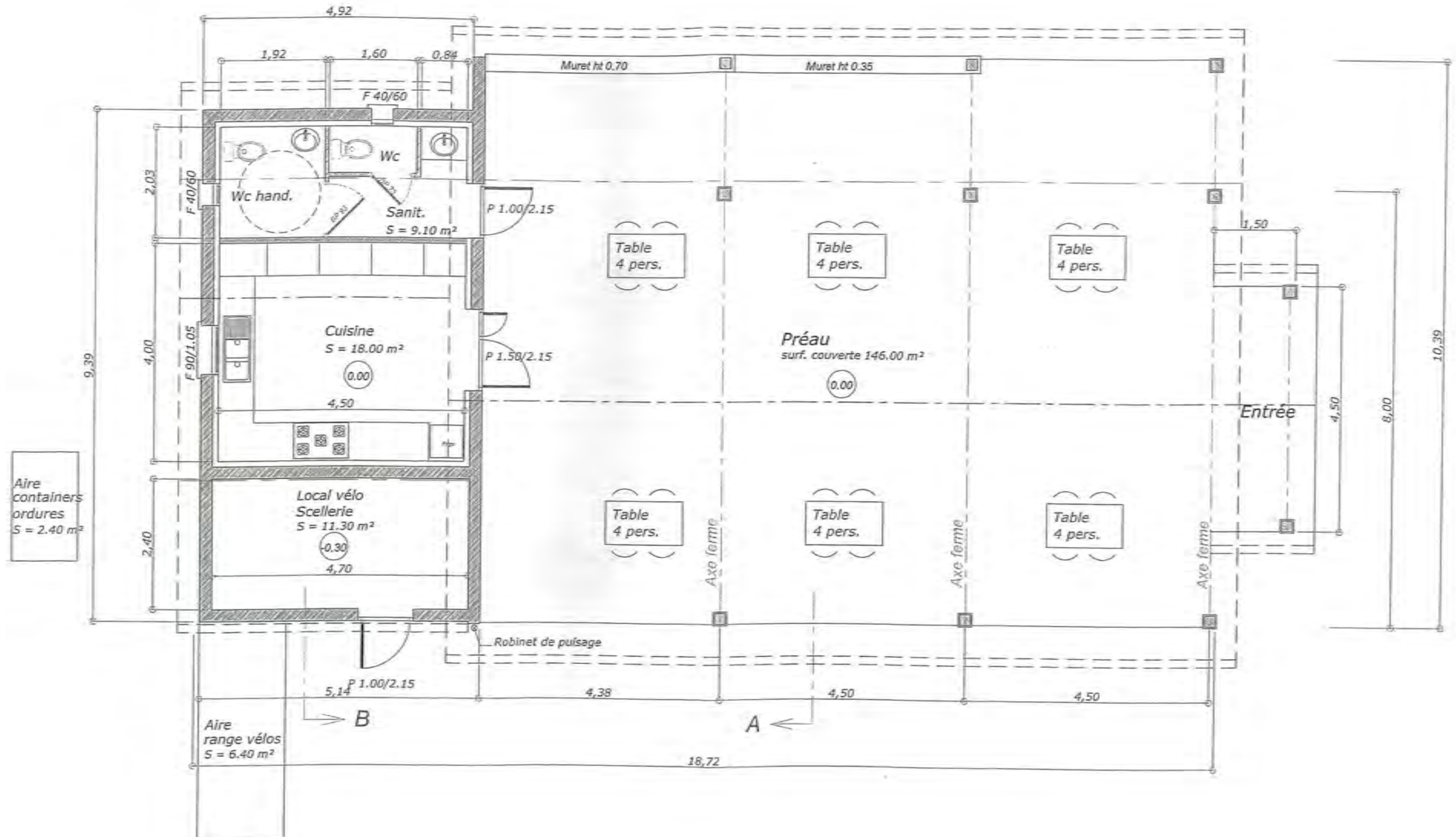
jeux autofinancés par la Commune –

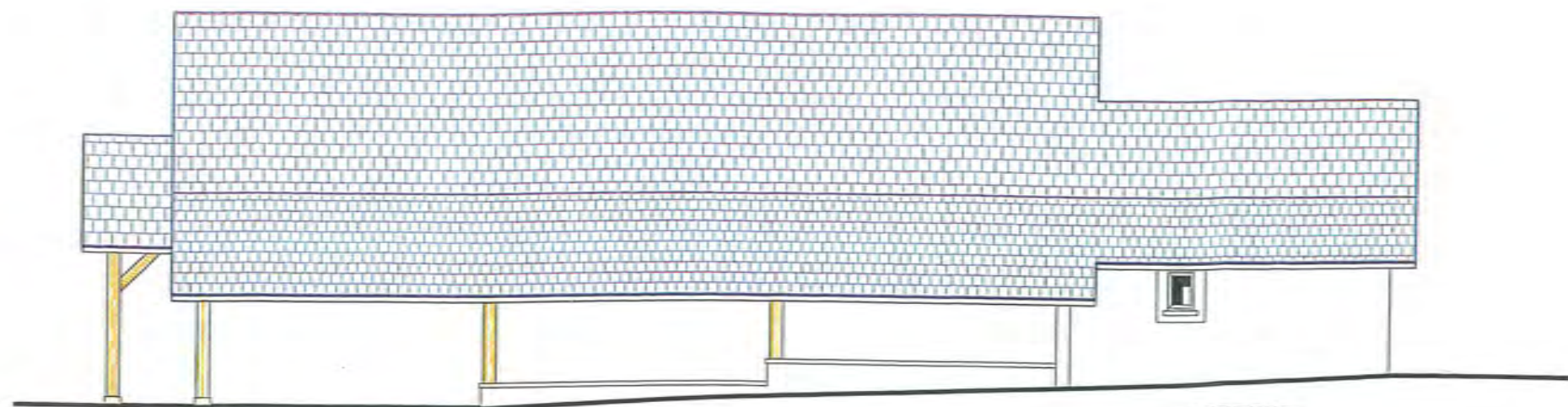
Endroit dédié pour les détritrus

Grand parking existant

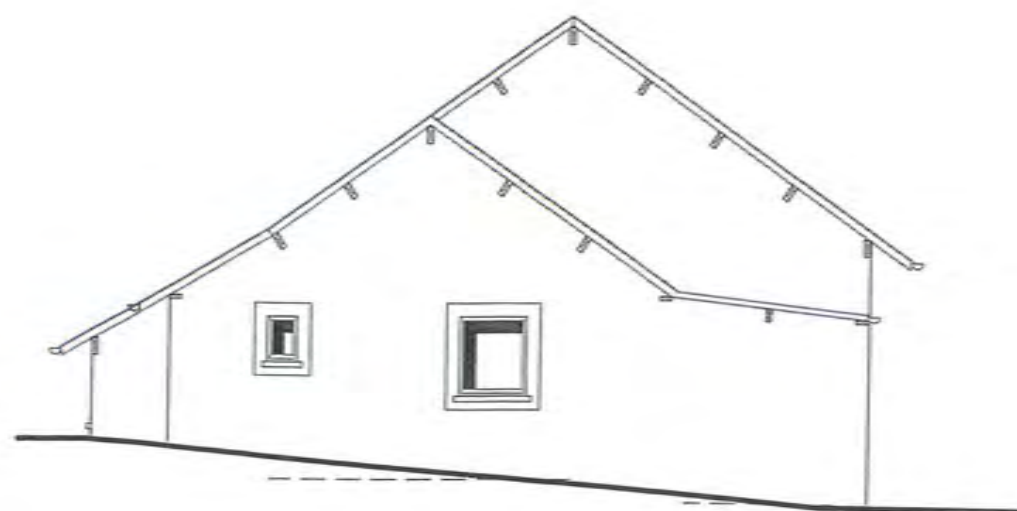
Vue en Plan

Ech: 1/75 ème

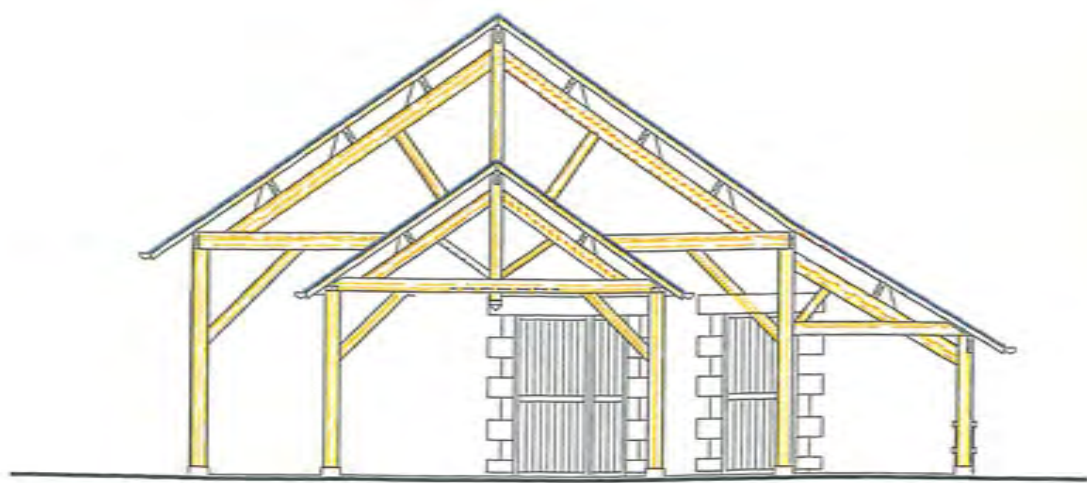




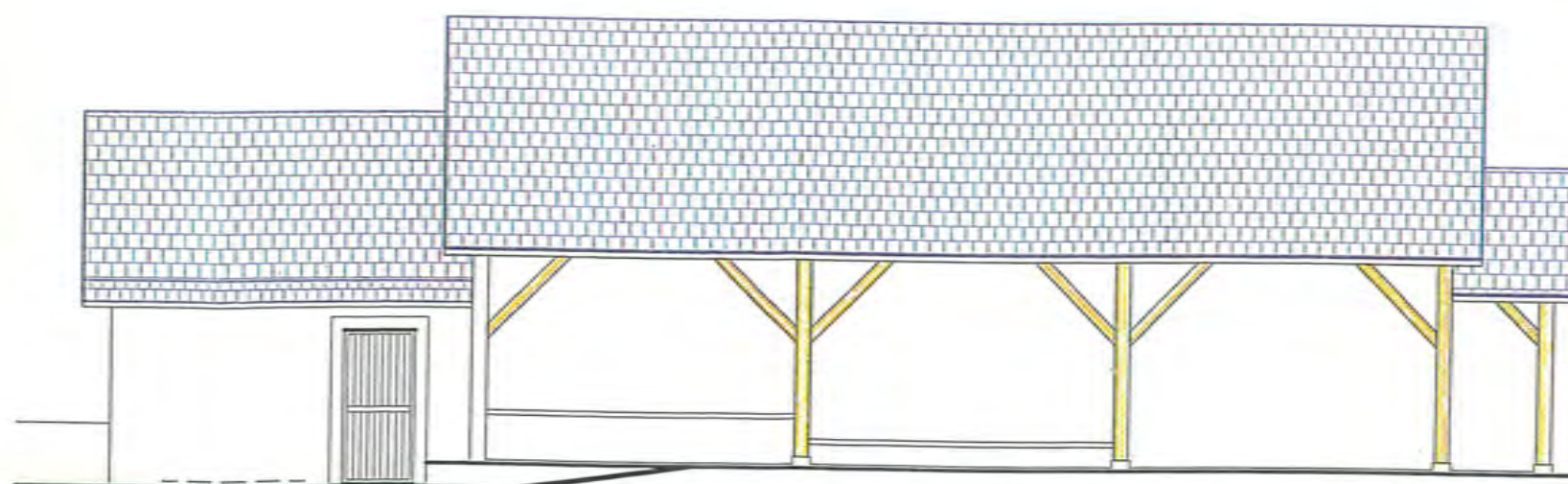
Façade EST



Pignon Nord



Pignon Sud



Façade OUEST



Des randonnées pour tous !

Parallèlement au Plan vélo, le plan touristique voté en 2010 par le Conseil Général prévoit sur son territoire une refonte des circuits de randonnées afin de répondre aux attentes des touristes et des Calvadosiens. Un réseau de boucles va ainsi être réorganisé dans le département en partenariat avec les collectivités locales et le Comité Départemental du Tourisme.

L'offre randonnée du département n'était plus adaptée aux besoins de la clientèle touristique et de la population. Le Conseil Général a choisi de soutenir les collectivités locales pour les inciter à structurer leur réseau de randonnées. L'offre, jusqu'alors composée d'un réseau de 5 000 kilomètres de circuits locaux et départementaux, demeurait hétérogène et de qualité inégale. Sur ces 5 000 km, le Conseil Général entretenait 1 000 km de grands itinéraires dénommés Tours de Pays et destinés à des randonnées de plusieurs jours. « La demande a évolué, souligne Élie Daguet, chef du service environnement à la direction de l'environnement et de la biodiversité du conseil général du Calvados. Les randonneurs souhaitent aujourd'hui davantage de balades de quelques heures ou de demi-journée sous la forme de boucles permettant de revenir au point de départ. C'est pourquoi le Département, en partenariat avec les communautés de communes, a souhaité restructurer le réseau randonnées du Calvados. »

Objectifs : identifier, sélectionner et valoriser des circuits de qualité représentant les spécificités et les entités du territoire, répondre à la demande et aux besoins actuels, mais aussi garantir une offre touristique de qualité et visible dans les supports de communication.

Une charte de qualité

En partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme, un comité de pilotage départemental et une charte de qualité des itinéraires ont été mis en place dans le cadre du plan. De nombreuses actions, visant à proposer des outils techniques au service des acteurs, à inciter au développement de nouvelles initiatives, à créer de nouveaux itinéraires, à aider à l'entretien des circuits et à l'édition de guides de randonnées, vont ainsi permettre aux collectivités locales d'améliorer et d'harmoniser le réseau départemental. « De nouveaux topoguides plus adaptés à la demande vont être créés, poursuit Élie Daguet. L'objectif de ce redéploiement est de rendre l'offre de randonnées plus lisible et plus accessible au public. »

Chaque année, le Conseil Général mobilise une enveloppe financière à hauteur de 200 000 euros, essentiellement à destination des communautés de communes, pour entretenir et promouvoir leurs circuits de randonnées. Intitulée « Balades en Calvados® », une nouvelle collection de guides de randonnées vient ainsi d'être créée. Ces guides sont disponibles au Comité Départemental du Tourisme, rue Renoir à Caen, et dans les offices de tourisme du Département.

plus d'infos

www.calvados-tourisme.fr



1^{er} exemple de guide réalisé par les COC BSM et Orival avec le soutien du CG.





Les projets véloroutes de 2012

L'année 2012 prévoit de conduire à terme 6 projets de véloroutes constituées de pistes cyclables, de voies vertes ou de routes partagées. Plusieurs d'entre elles sont d'ores et déjà en service.

Voie verte de la Suisse normande

Aménagée le long de l'ancienne voie ferrée entre Caen et Clécy, la voie verte de la Suisse normande a pour objectif de remettre en valeur la vallée de l'Orne et de relier l'axe principal nord-sud du département. En partenariat avec la région Basse-Normandie, le Conseil Général prévoit le lancement, dès le mois de juin, de la première tranche de travaux permettant de couvrir les 13 km entre Louvigny et Grimbosq. Axe structurant du Plan vélo, cet itinéraire remarquables de la vallée de l'Orne, permettra de redécouvrir cette vallée dans le calme et la sérénité liés aux circulations douces. Directement connectée à l'agglomération caennaise, elle offrira une continuité avec la voie verte du chemin de halage Caen-Quistreham, soit au total plus de 60 km de voie verte, constituant *de facto* un itinéraire d'envergure nationale.

Véloroute Plages du Débarquement / Mont-Saint-Michel

Ce projet, initié par les départements de la Manche et du Calvados et la région Basse-Normandie, a vocation à servir de produit d'appel à l'échelon national et international pour le tourisme à vélo. Côté Calvados, cet itinéraire permettra, en partenariat avec les collectivités locales du Bessin, de relier Arromanches et Port-en-Bessin aux itinéraires de la vallée de la Vire à destination du Mont-Saint-Michel. Les travaux correspondants, essentiellement sous forme de routes partagées à faible circulation, ont débuté en juin pour une ouverture programmée à l'automne prochain. Ils sont assurés sous maîtrise d'ouvrage locale au nord de Villers-Bocage et directement sous maîtrise d'ouvrage départementale au sud.



Les ASSOCIATIONS

LE CLUB des PRIMEVERES

Comme d'habitude, nous avons débuté l'année 2012 le 10 janvier par l'assemblée générale et l'examen des comptes. Ceux-ci restent équilibrés, mais, encore en baisse puisque les effectifs ne changent pas. D'ailleurs ce résultat ne nous a pas coupé l'appétit et tout le monde a apprécié la galette des rois qui a suivi.



Sans avoir de grands projets de voyages ou de manifestations trop importants pour les personnes de notre âge, nous maintenons les réunions de jeux et de goûters tous les 14 jours et sans doute deux repas plus « gastronomiques » dans l'année.

Il faut cependant compter avec la Météo ; car cette année, le repas prévu à Saint GEORGES d'AUNAY le dimanche 5 Février a dû être annulé brusquement à cause de la neige et du verglas : ainsi que la messe pour les Anciens qui devait être dite ce jour là à Saint VAAST. Dans la Précipitation, j'ai manqué de prévenir certaines personnes : je leur dois de plates excuses.

Par contre, le repas reporté à l'Auberge de Lingèvres le 17 Avril, a été un franc succès très apprécié.

Nous comptons bien reprendre nos activités le mardi 4 septembre à 14 h à la Vadastine.

Le Président

P. GUERIN





La Magie de Lire

Notre Association maintient la fréquentation sans pour autant enregistrer de nouveaux adhérents et c'est dommage.

C'est environ 2500 livres à votre disposition !

De plus nous pouvons commander à la Bibliothèque Départementale de Prêt, un titre ou un auteur que vous souhaitez lire.

Nos heures d'ouverture sont les suivantes :

Le Lundi	16h	à	18h
Le Mercredi	16h30	à	18h
Le Samedi	10h30	à	11h30

Pendant les vacances scolaires la bibliothèque est ouverte seulement le lundi et le samedi aux heures indiquées ci-dessus.

Les bénévoles restent à votre entière disposition, à votre écoute, n'hésitez donc pas à venir nous voir.

Nous vous rappelons la cotisation est à payer en début d'Année. Elle est de 5€ pour les habitants de St VAAST et vous donne la possibilité de venir vous connecter sur INTERNET autant de fois que vous le souhaitez. De plus lors de la journée du salon du livre le 10 Novembre un prix préférentiel est appliqué aux adhérents à jour de leur cotisation pour l'inscription au repas.

Nous avons le plaisir de vous annoncer notre journée DEDICACES qui aura lieu le SAMEDI 10 NOVEMBRE c'est l'occasion de vous inviter au repas annuel servi par les membres bénévoles de « La Magie de Lire ». Cette journée sera dédiée à la DENTELLE et au PATOIS NORMAND.

A nos nouveaux voisins nous ferons découvrir avec plaisir notre espace culturel doté d'un coin spécial pour les « Petits » avec des livres et des jeux adéquates.



Nous vous attendons avec plaisir ! Venez nous rejoindre !

La Présidente
Martine GAUTHIER



Association Loisirs et Jumelage

Visite en ANGLETERRE Week-end de la Pentecôte

Visite à BRIDFORD du 25 au 28 mai

Après CHERBOURG, OUISTREHAM, cette année c'est de ROSCOFF que nous avons fait, à dix, la traversée de la Manche pour rendre visite à nos amis de BRIDFORD.

Autre changement, nous sommes partis le vendredi dans la matinée de SAINT-VAAST et non plus le vendredi soir avec une traversée de nuit.

Donc, après avoir garé nos voitures sur le parking de la gare maritime, nous embarquons à bord de « l'Armorique », un très confortable navire de la compagnie Brittany Ferries pour un départ à 16h30.

A notre arrivée à PLYMOUTH vers 21h30, Alan, Margaret, Jeff, Sue, David, John, Roger et Trevor nous attendaient et ce fut de bien chaleureuses retrouvailles avec nos jumeaux.

Et cette fois, nous nous laissons guider par nos hôtes à bord de leur véhicule.

Nous ne sommes qu'à 1 heure de route de BRIDFORD et non pas à 3 heures, 3 heures 30 comme lorsque nous débarquions à PORSTHMOUTH avec l'appréhension de la conduite à gauche et nous restons une demie journée de plus sur place puisque nous arrivons le vendredi soir au lieu du samedi en fin de matinée.

Seule une famille de 4 personnes qui ne pouvait partir le vendredi après-midi, nous a rejoint le samedi matin après une traversée de nuit au départ de OUISTREHAM.

Je pense que ce nouvel itinéraire a satisfait notre groupe, quant à nos hôtes, ils étaient ravis de nous avoir plus longtemps ce qui leur permit d'organiser notre séjour plus sereinement.

Voici maintenant le programme de notre séjour :

Samedi matin, nous sommes restés chacun avec nos familles d'accueil qui nous ont fait visiter des sites différents puis, après le déjeuner, nous nous sommes tous retrouvés près de la mer pour la visite d'une grotte qui date du néolithique, le propriétaire privé de ce site qui était aussi notre guide parlait un français sans accent ce qui nous surpris un peu (il a vécu avec ses parents en France pendant vingt ans avant de reprendre l'affaire familiale dans son pays d'origine) mais qui nous a permis de bien comprendre toutes ses explications.

Samedi soir, c'est à la salle des fêtes que nous terminons cette première journée. Une bien joyeuse et sympathique soirée où quelques amis des débuts du jumelage se sont joints à nous, Jerry et Rosemary, Peter et Anne ainsi que Tony et Ann CORR qui bien que n'habitent plus le village ont souhaité passer une partie de ce week-end avec nous tous.



Jumelage de St Vaast/Seulles



Week-end Pentecote 2012 suite

Dimanche matin ,en route pour les Cornouailles en passant à travers le parc du Dartmoor où les moutons, chevaux et poneys s'y déplacent en toute liberté et parfois se reposent sur la route ,ici l'automobiliste se doit d'être prudent.

Un petit arrêt pour une pause café près du célèbre vieux pont en pierre avant que la pluie ne s'invite à l'instant même où nous remontons dans les voitures.

Nous avons commencé par la visite d'un vieux village ,les routes pour y accéder sont très étroites et il est très difficile de se croiser mais les conducteurs anglais sont très courtois et très patients !!!

Puis nous arrivons dans une immense propriété qui appartient au National Trust, association privée qui gère et entretient une partie du patrimoine anglais. Nous nous garons près d'une rivière d'où partaient des embarcations chargées de divers matériaux afin de rejoindre la mer .

L'après-midi est consacré à la visite du château et de ses jardins ainsi que d'une partie du site retraçant les métiers d'antan avec des expositions d'objets de fabrication artisanale .

La soirée est libre dans les familles dont certaines se regroupent pour dîner ensemble.

Lundi matin, rendez-vous, pour tous, au pub pour un petit déjeuner à l'anglaise avant n départ pour PLYMOUTH en fin de matinée.

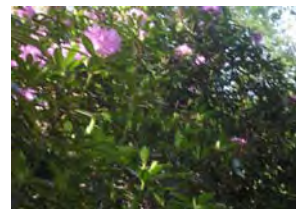
Notre bateau ne partant qu'à 15 heures, nous avons le temps de nous promener dans le vieux port ,puis nos hôtes nous conduisent à la gare maritime et c'est toujours avec une vive émotion que nous nous séparons en attendant de nous retrouver l'année prochaine .



Marie-Christine MORELLE



Discours de Monsieur le Maire



Visite à BRIDFORD du 25 au 26 Mai 2012.
Ce discours a été traduit par Alan TAYLOR Président du Jumelage

Monsieur le Président, Cher Alan
Chers Amis.

Le Jumelage BRIDFORD/St VAAST est fondé sur l'amitié, le respect et la compréhension mutuelle !

Notre pensée empreinte de reconnaissance s'adresse à la mémoire des fondateurs de ce jumelage et de tous les anciens membres qui ne peuvent plus participer, Anglais et Français.

Après avoir pris un itinéraire différent (Roscoff/ Plymouth au lieu de Ouistreham/ Portsmouth) nous voici rassemblés à nouveau. C'est une grande joie de vous rencontrer, et trente-cinq années après la signature de cette charte nous venons avec beaucoup de plaisir et d'enthousiasme. A chaque échange votre accueil, votre disponibilité, votre gentillesse et votre sympathie nous touche particulièrement.

Les festivités que vous avez organisées sont autant de bons moments et de moyens pour rapprocher nos deux communautés. Il est fantastique de constater qu'à chaque visite nous découvrons de nouveaux sites et la beauté inépuisable du DEVON ... et maintenant de la Cornouaille !

Dans notre village de St VAAST, de nouveaux habitants arrivent et le jumelage entre nos deux villages est un atout essentiel pour intégrer ces nouvelles familles. Ces moments forts (que tout le monde ne connaît pas) font prendre conscience de tout le poids du mouvement associatif, et que l'efficacité du bénévolat n'est possible qu'avec son lot de bénévoles et de familles d'accueil ; c'est la condition « sine qua non » pour pérenniser nos relations.

Merci pour tout, merci pour cette soirée qui s'annonce très conviviale, de partage éducatif et culturel !

Un très très grand merci et toute notre amitié.

André MARIE



ÉTAT CIVIL

Décès

Notre Doyenne **Geneviève FIERVILLE** nous a quittés le 12 Avril 2012 à l'âge de 92 ans. Par ces quelques mots je veux rendre hommage à Geneviève qui pour tous ceux qui l'ont connue était une femme sereine, bien intégrée dans son village d'adoption, (Geneviève est née en Bretagne) fidèle au « Club des primevères » et au repas des aînés.

Elle était titulaire de la Médaille française, distinction que l'on attribue aux mères de familles en vertu de l'article D 215.7 du code d'action sociale et des familles « *pour avoir élevé dignement leurs enfants dans les meilleures conditions matérielles et morales.* »

Par ces quelques mots nous apportons soutien et réconfort à sa famille.



Pierre LE RAY le 01 Mai 2012 à Versailles

Naissance.

Sasha COHIER à CAEN le 26/04/2012

ALBUM PHOTOS

Visite à BRIDFORD

blocks 3 feet by 1 foot square, he could record the exact position and depth at which each item was found. This was vitally important for establishing the relative ages of the objects - including the hotly debated age of Mankind itself.

WILLIAM PENGELLY

Entre 1865 et 1880, les fouilles de William Pengelly donnèrent aux grottes du Kent une renommée mondiale. Bien que son équipe ait découvert plus de 80 000 objets, sa plus grande réussite fut sans doute de rationaliser les anciennes méthodes de fouilles au hasard. Par la mise en place d'une grille numérotée et par l'excavation par carrés de trente centimètres sur un mètre, il était en mesure de retenir la position et la profondeur exacte de chaque article découvert. Cette précision était d'une importance essentielle à la datation relative des objets - y compris en ce qui concerne le débat animé sur l'âge de l'espèce humaine.

WILLIAM PENGELLY

Visite d'une caverne





*Les réservoirs « étangs »
En attendant de visiter la caverne*



ALBUM PHOTOS, visite Bridford suite



Nos ancêtres dans la grotte

Retrouvailles de ANN et TONY à l'entrée de la grotte



ALBUM PHOTOS suite..



Soirée officielle



ALBUM PHOTOS *suite...*



Fin de soirée officielle



ALBUM PHOTOS *suite*



*Le vieux pont du parc du Dartmoor
Le château de Cornouailles*



ALBUM PHOTOS *suite*



Petit déjeuner au PUB avant le départ pour Plymouth

Sur les remparts de Plymouth ce n'est qu'un au revoir



SAINT-VAAST-SUR-SEULLES

Vœux : pas d'augmentation des impôts en 2012



M. Marie a présenté ses vœux aux associations et aux habitants, entourés des élus.

André Marie, maire et l'équipe municipale a invité, à la salle polyvalente, les représentants des associations, les bénévoles et les habitants pour la cérémonie des vœux, samedi 14 janvier. Pour l'occasion, Jean-Louis Lebouteiller, président de la communauté de communes du Val de Seulles et Olivier Quesnot, conseiller général, se sont joints à l'assistance. M. Marie a dressé le bilan des réalisations faites et en cours et pré-

senté celles à venir. *"Lancer l'étude du projet de halte randonneurs nous tient à cœur. Je reste plus que jamais optimiste pour notre collectivité. C'est la raison pour laquelle il n'y aura pas d'augmentation d'impôt en 2012"* déclarait M. Marie. Au niveau intercommunal, le maire a évoqué la construction d'un ensemble regroupant l'école maternelle et l'école Jacques-Prévert, de Tilly et une nouvelle fois, il a assuré ses administrés

qu'il restera vigilant quant au coût du projet. André Marie a salué un bénévole très actif qui participe aussi au succès du Salon du livre. Henri Martinotti, adhérent et bienfaiteur de l'association La magie de lire a été déclaré citoyen d'honneur de Saint-Vaast et a reçu un diplôme. Le maire a souhaité la bienvenue aux quatre nouvelles familles vadastines. Tout le monde a ensuite été convié à prendre le verre de l'amitié.

SAINT-VAAST-SUR-SEULLES - Vœux du maire

Un projet de halte randonneurs

André Marie, maire de la commune, a réuni son équipe municipale pour présenter leurs vœux aux habitants, à la salle communale, en présence notamment d'Olivier Quesnot, conseiller général, et Jean-Louis Lebouteiller, président de la communauté de communes.

André Marie a notamment remercié Gilles Larcher, responsable des services techniques de la CDC du Val de Seulles *« pour ses interventions rapides et les travaux effectués de façon très professionnelle »*. Mais aussi les représentants des services publics, les pompiers, la gendarmerie, le trésor public *« qui contribuent tous à la cohésion de notre communauté »*, Frère Renaud et Père Gaugain, ainsi que tous les membres et bé-

névoles des associations *« sans lesquelles notre village serait moins connu et qui sont essentiels dans la création de lien entre les citoyens »*. Il n'a pas oublié non plus le personnel de la mairie et toute l'équipe municipale.

Pour 2012, le grand projet de la commune est la construction d'une « halte randonneurs ». *« Cette réalisation est un projet d'avenir et notre collectivité peut la supporter, nous prendrons notre temps, le projet est ambitieux »* précise André Marie qui annonce aussi qu'il n'y aura pas d'augmentation d'impôts en 2012.

Sur le plan intercommunal, André Marie a émis des réserves liées au coût du projet de la nouvelle école de Tilly qui sera financé à 50% par la CDC. Ce projet de 6 millions d'euros

doit aboutir à la création d'un groupe scolaire proche de la salle omnisports de Tilly-sur-Seulles pour la rentrée 2016. Néanmoins, il soutiendra le projet *« si tous les élus de la CDC montrent leur détermination à gérer notre fonctionnement de manière collective, avec rigueur »*. Olivier Quesnot, maire de Tilly, lui répondra plus tard dans la soirée en précisant qu'il présentera au prochain conseil communautaire, une étude montrant la viabilité financière de ce projet, y invitant même tous les habitants de Saint-Vaast !

Enfin, Henri Martinotti a été fait citoyen d'honneur de la commune, ainsi qu'adhérent et bienfaiteur de l'association "La magie de lire" pour son engagement et son travail lors du salon du livre de la commune.

pour 2012

Vœux de l'intercom : trois salariés ont été mis à l'honneur



Jean-Louis Lebouteiller, président de la CDC du Val de Seules, a réuni vendredi de nombreux élus de la CDC, ainsi

que les employés intercommunaux, à la salle des fêtes pour présenter ses vœux. Une soixantaine de personnes ont répondu à l'invitation.

Il a abordé les points importants de l'avenir. Concernant l'intégration de Carcagny à la CDC : « Ce fut un combat âpre, avec Marie-France Bouvet-Penard, maire de Carcagny, nous sommes allés voir les différents préfets successifs avant d'obtenir enfin un arrêté qui officialise l'entrée de Carcagny dans la CDC du val de Seules pour janvier 2013 ».

Les postes d'enseignants : « A Fontenay, nous avons réussi à obtenir un poste d'enseignant supplémentaire qui était en ballottage à la rentrée grâce notamment, au travail de Christian Guesdon. Par contre, à Audrieu, nous n'avons obtenu qu'un demi-poste, ce qui rend l'organisation complexe. Notre territoire s'agrandit démographiquement, si nous



Les maires des communes de la CDC et les partenaires ont répondu à l'invitation du président.

n'avons pas les enseignants cela est problématique, mais je pense que la raison l'emportera ».

Limiter les investissements

Il a rappelé que l'implantation des quatre éoliennes permet de contribuer à l'effort national en énergie renouvelable et que cela apportera quelques retombées financières, même si dans ce domaine, les lois ne cessent

de changer.

« 2012 sera une année de réflexion au cours de laquelle nous allons limiter les investissements. Ceci afin de mettre en place un projet qui nous tient à cœur : la construction de la nouvelle école de Tilly. Cette école est une nécessité, on ne peut pas continuer avec l'école actuelle, mais le coût financier sera important ».

Pour le développement de la CDC, Jean-Louis Lebouteiller souhaite rendre le territoire encore plus attractif. « L'ensemble des nouveaux arrivants fera la force de notre territoire qui est en croissance démographique puisqu'il est passé de 4 600 à 5 600 habitants en 10 ans. À cela s'ajouteront bientôt les 300 habitants de Carcagny et ceux des nouveaux lotissements en construction. Nous atteindrons les 6 000 habitants en 2013 ».

Pendant la cérémonie, deux employés communaux, Robert Sergent et Bernard Regnault, qui partent à la retraite, ont été mis à l'honneur ainsi que Jérémy Daufy, du service jeunesse qui part.



Jean-Louis Lebouteiller, à gauche, Bernard Regnault, Robert Sergent et Jérémy Daufy.

▪ L'État subventionne cinq projets de vélotourisme

La Vélodyssée qui longe le littoral atlantique entre Roscoff et Hendaye. La Véloscénie, entre Paris et le Mont Saint-Michel. L'Avenue Verte Paris-Londres via Dieppe. La vélouroute n° 43 Saumur-Niort-La Rochelle entre la Loire, le Marais poitevin et l'océan. Et, enfin, la vélouroute du Rhin en Alsace.

Pour faire de la France « une destination majeure du tourisme à vélo », l'État a choisi cinq projets. Il va financer l'aménagement d'itinéraires. Les lauréats recevront chacun jusqu'à 20 000 € de subventions. Les quatre premiers ouvrent certains tronçons en cette fin juin.

La nouvelle équipe du service jeunesse



La nouvelle équipe a été présentée vendredi soir à la Maison des Adolescents de la Seulles.

Vendredi 3 février, le vice-président de la communauté de communes du Val de Seulles, M. André Marie, a présenté la nouvelle équipe du service jeunesse à la Maison des Adolescents de la Seulles (MAS). Si Mlle Aurélie Cucu et M. Olivier Agnès restent respectivement les directeurs des centres pour les enfants âgés de 0 à 4 ans et de 4 à 10 ans, désormais Florian James encadrera les

pré-adolescents, c'est à dire les enfants âgés de 10 à 13 ans et Krystell Eulalie sera responsable des 14-17 ans.

Tous les deux devront proposer diverses activités aux jeunes, mais aussi iront à leur rencontre afin de les motiver à venir s'inscrire. Cette année, il y a une nouveauté : une permanence a lieu tous les jeudis de 17 h 30 à 19 h à la MAS afin de rencontrer les jeunes et de prendre

en considération leurs souhaits. Pour les vacances de février, un programme a d'ores et déjà été mis en place avec une soirée Saint-Valentin, une sortie hockey sur glace féminin, fast-food, poker tour, etc.

Pour s'inscrire ou pour avoir plus de renseignements, Grégory Sénélar, coordinateur et responsable du service jeunesse, tél. 02 31 08 31 62.

11 FEVRIER 2012

La feuille libre.



Atelier « déco » au centre.

Les 3-6 ans à Tilly-sur-Seulles

Le centre de loisir des 3/6 ans à l'école maternelle de Tilly-sur-Seulles est ouvert lui aussi pour les deux semaines de vacances d'hiver.

Pour cette première semaine, 22 enfants ont été accueillis en moyenne, encadrés par 3 animatrices et une directrice. Le thème proposé aux enfants pour ces 15 jours de vacances est : « *quand je serai grand, je serai...* ». Dans ce cadre, les enfants ont d'abord approché les métiers de l'expression avec au menu, théâtre, confection de marionnettes et d'une télévision en carton pour proposer des programmes à leur camarades !

Ensuite, ils sont attendus à la caserne de pompiers de la Folie-Couvrechef. Puis ils découvriront les métiers de la restauration. « *Les enfants ont voté pour un menu, puis ils vont tout gérer : les courses, la cuisine et la table* » explique Aurélie Cucu, la directrice du centre. Enfin, ce vendredi, avant de retrouver les parents, les bambins vont réaliser une sortie « découverte et soin des animaux » à la ferme de Lescures à Saint-Jean-le-Blanc.

Un début de semaine très animé au centre de loisirs

Le centre de loisirs du Val de Seailles a ouvert ses portes depuis mardi 10 avril.

Chaque jour sur le thème de Robin des Bois, les animateurs accueillent une trentaine d'enfants. "C'est un début de vacances pluvieuses qui nous oblige à modifier le programme prévu et à nous adapter aux conditions météorologiques", positive Olivier Agnès, directeur.

Ainsi mardi, la petite sortie forêt a été remplacée par une petite balade au cinéma. Mercredi matin, sortie découverte au village des sports de Decathlon Mondéville. Les enfants se sont initiés au tir à l'arc, arbalète et sarbacane.

L'après-midi, la sortie vélo a été remplacée par un tournoi de tennis de table. "Place au tableau final vendredi, mais pour gagner le titre suprême de meilleur joueur de cette édition 2012, les enfants devront défier le joueur qui détient le plus grand nombre de victoires du centre", informe Benjamin, animateur.

Pendant ce temps, une équipe de cuisinier a préparé des roses des sables pour le goûter. Enfin Aurélie, animatrice, a proposé des petites figurines et totems sur Robin des Bois qui symboliseront le grand jeu de fin de semaine.

Pour tous renseignements et inscriptions, tél. 02 31 08 31 62.



Les animateurs ont été obligés de revoir le programme en raison des conditions météorologiques, mais les enfants n'ont pas perdu au change.

Photo Cornier

Les renseignements administratifs

Où s'adresser pour ?	Pièces à fournir	Coût et observations
CARTE D'ÉLECTEUR ▶ Mairie du lieu de résidence	▶ Ancienne carte d'électeur, carte d'identité, justificatif de domicile daté de moins de 2 mois	▶ Gratuit - inscription sur la liste électorale chaque année jusqu'au 31 décembre
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ▶ Mairie du lieu de résidence	▶ 2 photos d'identité récentes, livret de famille, justificatif de domicile de moins de 4 mois, ancienne carte d'identité, 1 extrait d'acte de naissance (pas besoin si renouvellement). ▶ Mineurs : autorisation parentale.	▶ Gratuit ▶ Se présenter impérativement en personne pour prendre les empreintes et signer ▶ Renouvellement lorsque l'ancienne n'est pas présentée au guichet de la mairie (perte ou vol) est de 25 € en timbre fiscal
DÉCLARATION DE CESSION D'UN VÉHICULE ▶ Mairie		
DÉCLARATION DE NAISSANCE ▶ Mairie du lieu d'accouchement	▶ Certificat médical, livret de famille ▶ Pour les enfants naturels, identité concernant la mère et le père	▶ Gratuit - doit être faite dans les 3 jours qui suivent l'accouchement
DÉCLARATION ANTICIPÉE DE NAISSANCE ▶ Mairie	▶ Présence des deux futurs parents munis de leur pièce d'identité	
DÉCLARATION DE DÉCÈS ▶ Mairie du lieu du décès	▶ Livret de famille ▶ Certificat médical constatant le décès	▶ La déclaration doit être faite par un parent, une personne porteuse du certificat médical de décès
MARIAGE ▶ Mairie du lieu du mariage	▶ Un dossier de renseignements est à retirer à la mairie, les pièces à fournir étant différentes selon les cas	▶ Doit être célébré à la mairie du domicile de l'un des deux époux ou de leur résidence établie après un mois d'habitation continue
EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE ▶ Casier judiciaire national, 107, rue du Landreau 44079 NANTES Cedex ▶ Par internet	▶ Extrait d'acte de naissance ou copie du livret de famille	▶ Gratuit, enveloppe timbrée
CHANG. D'ADRESSE SUR UNE CARTE GRISE ▶ Préfecture		▶ Imprimé à retirer en mairie ou sur internet : service-public.fr
EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE, DE MARIAGE, DE DÉCÈS ▶ Mairie du lieu du naissance, mariage, décès ▶ Par internet	▶ Nom, prénoms, et date de naissance, mariage ou décès ▶ Justifier de son identité	▶ Gratuit, enveloppe timbrée
POUR FRANÇAIS NÉS À L'ÉTRANGER : EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE, MARIAGE, DÉCÈS ▶ Ministère des affaires étrangères, Service central de l'état civil, BP 1056, 44035 NANTES		▶ Gratuit
CERTIFICAT D'HÉRÉDITÉ ▶ Mairie du domicile du défunt jusqu'à 5 343,51 €, au dessus : notaire	▶ Livret de famille	▶ Gratuit (délivrance non obligatoire)
CERTIFICAT DE NATIONALITÉ FRANÇAISE ▶ Greffe du tribunal d'instance		▶ Gratuit
LIVRET DE FAMILLE (DUPLICATA) ▶ Mairie du lieu du mariage	▶ Livret de famille ou extrait de pièces	▶ Gratuit
JOURNÉE D'APPEL, RECENSEMENT MILITAIRE ▶ Mairie du domicile	▶ Livret de famille ▶ Pièce d'identité	▶ Garçons et filles sont concernés ▶ Démarche à faire par l'intéressé le 1 ^{er} mois du trimestre suivant la prise des 16 ans
PASSEPORT BIOMÉTRIQUE ▶ Mairie équipée d'un appareil biométrique (Tilly-sur-Seulles)	▶ L'original d'un justificatif de domicile de moins de 4 mois, extrait d'acte de naissance avec filiation et le livret de famille, pièce d'identité ▶ Ancien passeport ou déclaration de perte ou de vol. Photos prises en mairie	▶ Mineurs : autorisation parentale ▶ 89 € pour une personne majeure ▶ 45 € pour les mineurs de 15 ans et plus ▶ 20 € pour les mineurs de moins de 15 ans ▶ Les timbres fiscaux sont en vente au centre des Impôts, Trésor Public, bureau de tabac
AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE Pour enfants mineurs ▶ Mairie du domicile	▶ Livret de famille, pièce d'identité du mineur en cours de validité, pièce d'identité du parent demandeur, jugement de divorce si nécessaire, justificatif de domicile	▶ Gratuit ▶ Valable 6 mois
DÉCLARATION DE TRAVAUX / PERMIS DE CONSTRUIRE / PERMIS D'AMÉNAGER / PERMIS DE DÉMOLIR / CERTIFICAT D'URBANISME ▶ Mairie du lieu d'implantation de la parcelle ▶ Par internet	▶ Pièces d'identité avec photo et signature	▶ Se présenter et signer les documents devant l'Officier d'État civil

Inscriptions sur les listes électorales Les électrices et électeurs nouvellement domiciliés à Tilly-sur-Seulles ou qui ont changé d'adresse à l'intérieur de la ville ont jusqu'au 31 décembre 2011 pour demander leur inscription sur les listes électorales ou signaler leur changement d'adresse à la mairie.



Vie pratique

MAIRIE

Maire : André MARIE –
 Permanence le lundi de 14h30 à 17h30
 Sur rendez vous contact 06.77.99.15.46
Secrétariat : Mme J. ACHARD
 Le lundi de 14h à 17h30
 Tél./fax 02.31.80.37.14
Mail : saintvaastsurseulles@orange.fr

INTERCOM VAL-DE-SEULLES

4 rue de Bayeux 14250 Tilly-sur-Seulles
 Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.
 Tél. 02 31 08 31 62 - Fax. 03 31 08 31 63

Président : J.L. LEBOUTEILLER
Secrétaire : C. LEDAIN
Accueil : M^{me} DUVAL, Julie MESSIDOR
 Email : valdeseulles@wanadoo.fr

ANIMATION JEUNESSE :

- ▶ **C.E.L.** (Centre Éducatif Local) pendant les vacances et les mercredis sauf période de Noël (inscription auprès de l'Intercom).
- ▶ **R.A.M.** (Relais Assistantes Maternelles)
 Anne-Sophie BOULET au 02 31 26 58 03.
 Mardi 14h à 18h, jeudi 14h à 17h et vendredi 13h30 à 16h.
Permanence sur rendez-vous.
- ▶ **ACTIVITÉS À L'ANNÉE** : Atelier éveils musical, hip-hop, danse africaine, théâtre, atelier expression corporelle, djemba, danse orientale, peinture et dessin, multisports avec Gym 2000...
 Inscription auprès de l'Intercom.
- ▶ **EAU POTABLE** (Syndicat de la station d'épuration de Tilly-sur-Seulles et de Fontenay-le-Pesnel)
Président : J.C. BROCHARD
Secrétaire : Maryline PESNEL - Tél. 02 31 73 00 13
 Facturation / Dépannage : S.A.U.R., rue des frères Chappe, Z.I. Caen. 14540 Grentheville - Tél. 02 31 52 53 63
- ▶ **S.I.A.E.P.** (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable)
Président : J.C. BROCHARD
Secrétaire : Maryline PESNEL - Tél. 02 31 73 00 13
- ▶ **S.M.S.A.** (Syndicat Mixte de la Seulles et de ses Affluents)
Président : J. LEBOUTEILLER
Technicien de rivière : Flavien TELLIER
Secrétaire : Maryline PESNEL - Tél. 02 31 73 00 13
- ▶ **S.I.V.O.S.** (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)
 Siège : 4 rue de Bayeux
Président : Olivier QUESNOT.
Secrétaire : Maryline PESNEL - Tél. 02 31 73 00 13

ENSEIGNEMENT

- ▶ Collège du Bois d'Orceau : B. LACOSTE, principale - Tél. 02 31 80 80 54
- ▶ École primaire publique : B. PREVEL, directeur - Tél. 02 31 80 82 67
- ▶ École maternelle publique : O. LOUBLY - Tél. 02 31 80 86 83
- ▶ École privée du Sacré-Cœur : G. GOSSET - Tél. 02 31 80 80 77

LA POSTE

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
 le samedi de 9h à 12h. - Tél. 02 31 80 83 42 - Fax. 02 31 80 80 41.

TRÉSORERIE

Ouverte les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30,
 les mercredis et vendredis de 8h30 à 12h.
Trésorier : B. MOGIS - Tél. 02 31 80 80 04

GENDARMERIE Tilly-sur-Seulles

Lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h.
 Dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.
 Tél. 02 31 08 34 30.

SERVICE INCENDIE

Composer le 18.

ÉLECTRICITÉ

Voir coordonnées sur la facture EDF.
Délégué S.D.E.C. titulaire : Pierre RAVERA
Suppléant : Philippe LECOQ

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le lundi de 16h à 18h/Le Mercredi 16h30 à 18h
Le samedi de 10h30 à 11h30

CIITE Presbytère

Abbaye de Juaye-Mondaye : Frère RENAUD - Tél. 02 31 92 58 11

MUSÉE

Ouvert du 1^{er} mai au 30 septembre de 13h30 à 17h30, le week-end.
 Tél. du musée 02 31 80 92 10 - Responsables : S. JACQUET, T. BERTIN.

MONUMENTS HISTORIQUES

Conservateurs des monuments historiques : S. JACQUET, T. BERTIN.

PRESSE

- ▶ Renaissance du Bessin : **Monsieur LUCE** 02.3157.54.53
- ▶ Liberté de Normandie : P. CORNIER - Port. 06 77 57 17 61
- ▶ Manche Libre, Ouest France : S. BRIENS - Tél. 09 54 55 75 18

MÉDECINS

- ▶ Dr GRONDEIN : 5 rue de Ballery - Tél. 02 31 80 89 25
- ▶ Dr MOREL : 1 rue de Bayeux - Tél. 02 31 08 09 33
- ▶ Dr BARTOLUCCI : 1 rue de Bayeux - Tél. 02 31 08 00 14 (jour/nuît)
- ▶ Dr MADIGOU : Chemin Cour Péron - Tél. 02 31 80 80 05

ORTHOPHONISTE

▶ Dr VASSOU : Tél. 02 31 86 17 94

DENTISTE

▶ Dr BENAMOU : 9 rue de Bayeux - Tél. 02 31 80 82 61

INFIRMIERS et INFIRMIÈRES

- ▶ M^{me} DECAEN et M. Sébastien LALLEMAND : 21 rue de Bayeux
 Tél. 02 31 80 93 11
- ▶ M^{me} HOLOPHERNE et M^{me} GRENET : Hameau de Montilly
 Tél. 02 31 80 84 02
- ▶ Cabinet Cécile VARIN, Jean-Louis LEBOUTEILLER, Sandrine FRERET,
 Amélie RAFFY : 4 place de Général de Gaulle
 Tél. 02 31 80 84 47

AMBIANCES

KINÉSITHÉRAPEUTE

▶ M^{me} Laurence MARIE : 1 rue de Bayeux - Tél. 02 31 80 87 79

SOPHROLOGIE

▶ M^{me} Corinne BEHUE : 1 rue de Bayeux - Tél. 06 89 91 60 08

PHARMACIE

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 20h30,
 le samedi de 9h à 12h15 et de 14h à 18h, fermée le dimanche.
 M. GEARA : 2 place du Général de Gaulle - Tél. 02 31 80 80 31
Pour connaître la pharmacie de service, appeler le 3237.

VÉTÉINAIRE

▶ Dr GOUDAL : Chemin Cour Péron - Tél. 02 31 08 12 12

TAXI du VAL de SEULLES.

Mickaël AGNES : 06.7370.48.70

Saint VAAST sur SEULLES

SERVICES SOCIAUX

Assistante Sociale du secteur : M^{me} FOURNIÈRE.
 Prendre rendez-vous au 02 31 80 67 28 au centre social de St Manvieu.

AGENCE POUR L'EMPLOI

Consultation des offres sur internet à la bibliothèque municipale,
 le mardi de 16h30 à 18h, le mercredi de 10h30 à 11h30 et de 15h à 16h30,
 le jeudi de 16h30 à 18h, le samedi de 11h à 12h30.

SÉCURITÉ SOCIALE

Permanence en mairie, le 2^{ème} et 4^{ème} vendredi de chaque mois.
 De 9h à 11h sur rendez-vous au 3646.

AIDE À DOMICILE

Mme LEMOINE Tél. 02 31 80 84 24

permanence : rue du Bois d'Orceau,
 Lundi 9h30 à 12h et 13h à 16h, mardi 9h à 17h, mercredi 14h à 16h30,
 jeudi 9h30 à 13h, vendredi 9h30 à 12h et 12h30 à 16h - Tél. 02 31 80 21 48

HUISSIER DE JUSTICE

M^{me} PERLEMOINE-ENGERRAN : 6 rue de Condom - Tél. 02 31 80 80 36

NOTAIRE

M^{me} BOSCHER : 18 rue de Varende - Tél. 02 31 80 80 03

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. BONDERF,
 Permanence tous les 1^{ers} mercredis du mois de 10h à 11h en mairie.

Vie pratique

MAIRIE

Maire : André MARIE –
 Permanence le lundi de 14h30 à 17h30
 Sur rendez vous contact 06.77.99.15.46
Secrétariat : Mme J. ACHARD
 Le lundi de 14h à 17h30
 Tél./fax 02.31.80.37.14
Mail : saintvaastsurseulles@orange.fr

INTERCOM VAL-DE-SEULLES

4 rue de Bayeux 14250 Tilly-sur-Seulles
 Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.
 Tél. 02 31 08 31 62 - Fax. 03 31 08 31 63

Président : J.L. LEBOUTEILLER
Secrétaire : C. LEDAIN
Accueil : M^{me} DUVAL, Julie MESSIDOR
 Email : valdesseulles@wanadoo.fr

ANIMATION JEUNESSE :

- ▶ **C.E.L.** (Centre Educatif Local) pendant les vacances et les mercredis sauf période de Noël (inscription auprès de l'Intercom).
- ▶ **R.A.M.** (Relais Assistantes Maternelles)
 Anne-Sophie BOULET au 02 31 26 58 03.
 Mardi 14h à 18h, jeudi 14h à 17h et vendredi 13h30 à 16h.
Permanence sur rendez-vous.
- ▶ **ACTIVITÉS À L'ANNÉE** : Atelier éveil musical, hip-hop, danse africaine, théâtre, atelier expression corporelle, djemba, danse orientale, peinture et dessin, multisports avec Gym 2000...
 Inscription auprès de l'Intercom.
- ▶ **EAU POTABLE** (Syndicat de la station d'épuration de Tilly-sur-Seulles et de Fontenay-le-Pesnel)
Président : J.C. BROCHARD
Secrétaire : Maryline PESNEL - Tél. 02 31 73 00 13
 Facturation / Dépannage : S.A.U.R., rue des frères Chappe, Z.I. Caen. 14540 Grentheville - Tél. 02 31 52 53 63
- ▶ **S.I.A.E.P.** (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable)
Président : J.C. BROCHARD
Secrétaire : Maryline PESNEL - Tél. 02 31 73 00 13
- ▶ **S.M.S.A.** (Syndicat Mixte de la Seulles et de ses Affluents)
Président : J. LEBOUTEILLER
Technicien de rivière : Flavien TELLIER
Secrétaire : Maryline PESNEL - Tél. 02 31 73 00 13
- ▶ **S.I.V.O.S.** (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)
 Siège : 4 rue de Bayeux
Président : Olivier QUESNOT.
Secrétaire : Maryline PESNEL - Tél. 02 31 73 00 13

ENSEIGNEMENT

- ▶ Collège du Bois d'Orceau : B. LACOSTE, principale - Tél. 02 31 80 80 54
- ▶ École primaire publique : B. PREVEL, directeur - Tél. 02 31 80 82 67
- ▶ École maternelle publique : O. LOUBLY - Tél. 02 31 80 86 83
- ▶ École privée du Sacré-Cœur : G. GOSSET - Tél. 02 31 80 80 77

LA POSTE

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
 le samedi de 9h à 12h. - Tél. 02 31 80 83 42 - Fax. 02 31 80 80 41.

TRÉSORERIE

Ouverte les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30,
 les mercredis et vendredis de 8h30 à 12h.
Trésorier : B. MOGIS - Tél. 02 31 80 80 04

GENDARMERIE Tilly-sur-Seulles

Lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h.
 Dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.
 Tél. 02 31 08 34 30.

SERVICE INCENDIE

Composer le 18.

ÉLECTRICITÉ

Voir coordonnées sur la facture EDF.
Délégué S.D.E.C. titulaire : Pierre RAVERA
Suppléant : Philippe LECOQ

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le lundi de 16h à 18h/Le Mercredi 16h30 à 18h
Le samedi de 10h30 à 11h30

CULTE Presbytère

Abbaye de Juaye-Mondaye : Frère RENAUD - Tél. 02 31 92 58 11

MUSÉE

Ouvert du 1^{er} mai au 30 septembre de 13h30 à 17h30, le week-end.
 Tél. du musée 02 31 80 92 10 - Responsables : S. JACQUET, T. BERTIN.

MONUMENTS HISTORIQUES

Conservateurs des monuments historiques : S. JACQUET, T. BERTIN.

PRESSE

- ▶ Renaissance du Bessin : **Monsieur LUCE** 02.3157.54.53
- ▶ Liberté de Normandie : P. CORNIER - Port. 06 77 57 17 61
- ▶ Manche Libre, Ouest France : S. BRIENS - Tél. 09 54 55 75 18

MÉDECINS

- ▶ Dr GRONDEIN : 5 rue de Balleroy - Tél. 02 31 80 89 25
- ▶ Dr MOREL : 1 rue de Bayeux - Tél. 02 31 08 09 33
- ▶ Dr BARTOLUCCI : 1 rue de Bayeux - Tél. 02 31 08 00 14 (jour/nuit)
- ▶ Dr MADIGOU : Chemin Cour Péron - Tél. 02 31 80 80 05

ORTHOPHONISTE

- ▶ Dr VASSOU : Tél. 02 31 86 17 94

DENTISTE

- ▶ Dr BENAMOU : 9 rue de Bayeux - Tél. 02 31 80 82 61

INFIRMIERS et INFIRMIÈRES

- ▶ M^{me} DECAEN et M. Sébastien LALLEMAND : 21 rue de Bayeux
 Tél. 02 31 80 93 11
- ▶ M^{me} HOLOPHERNE et M^{me} GRENET : Hameau de Montilly
 Tél. 02 31 80 84 02
- ▶ Cabinet Cécile VARIN, Jean-Louis LEBOUTEILLER, Sandrine FRERET,
 Amélie RAFFY : 4 place de Général de Gaulle
 Tél. 02 31 80 84 47

AMR III ANCES

KINÉSITHÉRAPEUTE

- ▶ M^{me} Laurence MARIE : 1 rue de Bayeux - Tél. 02 31 80 87 79

SOPHROLOGIE

- ▶ M^{me} Corinne BEHUE : 1 rue de Bayeux - Tél. 06 89 91 60 08

PHARMACIE

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 20h30,
 le samedi de 9h à 12h15 et de 14h à 18h, fermée le dimanche.
 M. GEARA : 2 place du Général de Gaulle - Tél. 02 31 80 80 31
Pour connaître la pharmacie de service, appeler le 3237.

VÉTÉINAIRE

- ▶ Dr GOUDAL : Chemin Cour Péron - Tél. 02 31 08 12 12

TAXI du VAL de SEULLES.

Mickaël AGNES : 06.7370.48.70

Saint VAAST sur SEULLES

SERVICES SOCIAUX

Assistante Sociale du secteur : M^{me} FOURNIÈRE.
 Prendre rendez-vous au 02 31 80 67 28 au centre social de St Manvieu.

AGENCE POUR L'EMPLOI

Consultation des offres sur internet à la bibliothèque municipale,
 le mardi de 16h30 à 18h, le mercredi de 10h30 à 11h30 et de 15h à
 16h30, le jeudi de 16h30 à 18h, le samedi de 11h à 12h30.

SÉCURITÉ SOCIALE

Permanence en mairie, le 2^{ème} et 4^{ème} vendredi de chaque mois.
 De 9h à 11h sur rendez-vous au 3646.

AIDE À DOMICILE

Mme LEMOINE Tél. 02 31 80 84 24
 permanence : rue du Bois d'Orceau.
 Lundi 9h30 à 12h et 13h à 16h, mardi 9h à 17h, mercredi 14h à 16h30,
 jeudi 9h30 à 13h, vendredi 9h30 à 12h et 12h30 à 16h - Tél. 02 31 80 21 48

HUISSIER DE JUSTICE

M^{re} PERLEMOINE-ENGERRAN : 6 rue de Condom - Tél. 02 31 80 80 36

NOTAIRE

M^{re} BOSCHER : 18 rue de Varende - Tél. 02 31 80 80 03

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. BONDERF,
 Permanence tous les 1^{ers} mercredis du mois de 10h à 11h en mairie.